

## ABONNEMENT

Un an..... 13 fr.  
Six mois..... 9 »  
Trois mois..... 4 50

# L'ÉCHO SAUMUROIS

## INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20  
Réclames, — .. » 30  
Faits divers, — .. » 75

**Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers**  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
Un trimestre commencé sera dû.

**BUREAUX : 4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR**

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE

## Elections au Tribunal de Commerce

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE 1894

### CANDIDATS :

Président :

E. MIGNON, président sortant.

Juges titulaires :

N. DOGUEREAU, juge suppléant.  
Ch. BOUÏAUD, id.

Juges suppléants :

L. MAURICEAU, juge suppléant sortant.  
J.-V. ERNOUL, id.

## COMME A SAUMUR

### Saynète municipale

La scène se passait le samedi 24 novembre, à huit heures et demie du soir, en la mairie de Saint-Ouen. Le Conseil municipal réuni pour la deuxième séance publique de la session ordinaire de novembre, le maire et les adjoints prennent place au bureau et se vautrent avec délices sur de vastes fauteuils en velours rouge. Les conseillers de la majorité révolutionnaire occupent leurs places habituelles, ce pendant que deux possibilistes et cinq républicains socialistes, formant la minorité, se groupent à l'extrémité des bancs, la Montagne, quoi ! Au fond de la salle, un auditoire assez nombreux. A huit heures cinquante, un coup de sonnette retentit et le plus profond silence s'établit dans l'assemblée.

LE MAIRE, PRÉSIDENT. — Citoyens, veuillez m'envoyer un nom pour les fonctions de secrétaire du conseil.

LA MAJORITÉ. — Le citoyen Lay.

LE CITOYEN MARETTE, l'un des cinq de la minorité. — Pardon, monsieur le maire, je vous ferai observer qu'au début de la session, c'est-à-dire le 17 novembre, notre ami, le citoyen Renard, a été élu secrétaire du Conseil et qu'en vertu de la législation municipale, il doit conserver ses fonctions pendant toute la durée de la session.

LE MAIRE. — Oui, mais nous n'avons pas l'habitude de procéder ainsi.

LE CITOYEN MARETTE. — Cependant, l'article 33 de la loi du 5 avril 1884 est formel. Je vais en donner lecture au Conseil.

Art. 33 : « Au début de chaque session et pour sa durée, le Conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut leur adjoindre des auxiliaires pris en dehors de ses membres, qui assisteront aux séances, mais sans participer aux délibérations ».

LE MAIRE. — C'est possible, mais, à Saint-Ouen, nous avons des us et coutumes que nous entendons conserver.

LE CITOYEN MARETTE. — Alors, vous ne tenez aucun compte de cet article de loi ?

LE MAIRE, vivement — Absolument !!

Cet absolument provoque de violents murmures dans l'auditoire, et les cinq conseillers républicains-socialistes se lèvent et quittent la salle des séances accompagnés par une partie de l'auditoire qui commente vivement la bizarre réponse du citoyen-maire.

La minorité tout entière dehors, la majorité révolutionnaire, au nombre de 12 conseillers sur 27, ouvre enfin la séance. Elle nomme le

secrétaire de son choix, vote 414,000 francs pour la création d'un hospice-dispensaire, et se retire enfin, enchantée, bien mieux, convaincue d'avoir joué un bon tour à la réaction (!) et travaillé au bonheur du peuple.

Pauvres contribuables Saint-Ouenais, quelle séance ! et quelle tuile sur votre tête ! 414,000 francs à prélever sur le budget de 1895, sans compter les accessoires ! Oh ! là ! là ! demandez vite grâce à M. le percepteur.

Saint-Ouen, ô doux pays, jamais tes janissaires, etc.

N'est ce pas que, en lisant cette saynète municipale, on se croirait absolument à Saumur ?

## Pour douze centimes!!!

Un vérificateur des poids et mesures, en tournée de contre-vérification, se présentait ces temps derniers dans un petit magasin de la rue de l'Abbé-Grégoire, à Paris, où il avisait appendus à la devanture, se balançant mollement au gré du vent, un paquet de jupons fraîchement nettoyés.

— Vous exercez la profession de teinturière, madame ? dit le vérificateur soupçonneux à la maîtresse de céans qui rejassait du linge.

— Non, monsieur, vous le voyez, je suis repasseuse et blanchisseuse.

— ... Mais ces vêtements à la porte, ces gants dans votre vitrine ?

— Mon mari est ouvrier teinturier ; il travaille à la journée chez M. Bargeon et quand on nous confie quelques objets à nettoyer, il se charge de faire effectuer ces petits travaux chez son patron.

— Fort bien, madame ; ce procédé constitue tout simplement ce que l'on appelle la profession de teinturier à façon, profession figurant au décret de 1873.

Et, brusquement, il demanda : — Avez-vous un mètre ?

— Mais non, monsieur, répliqua la bonne femme, je n'en ai nul besoin pour mon métier.

— Etant teinturière à façon, vous êtes tenue d'avoir un mètre, et si vous ne le portez pas avant tel jour au bureau de vérification des poids et mesures pour le faire poinçonner, il vous sera dressé procès-verbal.

A la rentrée de son mari, la repasseuse-blanchisseuse et, malgré elle, teinturière à façon, lui fit part de l'incident. L'ouvrier voulut en finir le plus tôt possible et acheta un mètre qu'il alla, au jour fixé, porter au bureau de l'administration pour le soumettre à la formalité exigée, après avoir prévenu son patron qu'il ne viendrait pas à l'atelier durant la matinée. Mais au bureau il y avait une cohue énorme, il lui fallut faire la queue, comme les camarades, et patienter. Midi sonne ; se trouvant à jeun, voyant que son tour n'est point près d'arriver, il sort, va déjeuner, puis vient reprendre son rang dans la théorie qui serpente au guichet, longuement. Enfin, après quatre heures d'horloge, comme le bureau allait fermer, il put obtenir le poinçonnage de son mètre.

— Combien vous dois-je ? dit-il avec crainte.

— Rien pour le moment, lui fut-il répondu, vous recevrez avis d'avoir à payer chez le percepteur.

— Mais quel est le prix ? fit-il, tenace, voulant être fixé sur ce point inconnu.

— Douze centimes, fut-il reparti d'un ton las, comme pour se débarrasser de l'importun personnage.

« Voyez vous, disait le brave homme en racontant la scie dont il souffre, j'eusse préféré payer cinq francs et ne pas perdre ma journée derrière un guichet. Et dire qu'il me faudra encore aller chez le percepteur... pour douze centimes ! »

## INFORMATIONS

### Le service de deux ans

Le groupe de la Défense nationale et le groupe de la gauche progressiste se réunissent aujourd'hui à la Chambre pour examiner la proposition de M. le général Jung, tendant à établir le service de deux ans.

### La rectification de l'alcool

La Commission qui examine les propositions relatives au monopole de la rectification de l'alcool par l'Etat a entendu MM. Grandeau, inspecteur général des stations agricoles ; Parry, rectificateur d'alcool ; Girard, chef du laboratoire municipal, et Héret, pharmacien chef des hôpitaux.

Ces Messieurs ont été unanimes à déclarer que l'alcool contenu dans les consommations vendues dans les cafés et brasseries, notamment dans l'absinthe, étaient de qualité inférieure et nuisible.

### Un sous-préfet voleur de bicyclettes

L'*Intransigeant* affirme qu'un sous-préfet d'un département de l'Ouest aurait été l'objet d'une plainte en escroquerie déposée par plusieurs constructeurs de bicyclettes.

Quel est l'heureux département nanti de ce sous-préfet ?

### Une famille asphyxiée

Un affreux malheur a causé un profond émoi rue de Faubourg-de-Roubaix, à Lille, où demeurait la famille de M. Richard, propriétaire.

Mercredi soir, la servante n'ayant pas encore vu ses maîtres, monta à leur chambre dont la porte restait fermée, malgré ses appels. Un serrurier ouvrit la porte et l'on se trouva en présence de M<sup>me</sup> et M. Richard et leur petite-fille ne donnant plus signe de vie. Ils étaient asphyxiés par la fumée et l'acide carbonique qui s'étaient dégagés d'un petit poêle allumé la veille dans leur chambre à coucher.

### Une sœur écrasée

Trois religieuses appartenant à l'ordre des Filles-de-Saint-Thomas-de-Villereuville, dont le couvent est situé rue de Sèvres, 25, traversaient la rue Saint-Placide. L'une d'elles, M<sup>me</sup> Augustine Lhenaf, âgée de soixante-quinze ans, a été renversée par une voiture de place conduite par le cocher Jean Castanier, et a eu le pied droit écrasé par une des roues.

### Un enfant incendiaire

Arras, 29 novembre. — Trois maisons ont été détruites par un incendie à Prezres, arrondissement de Montreuil.

C'est un enfant de sept ans, nommé Denailly, qui a mis le feu dans l'une de ces maisons, en jouant avec des allumettes.

L'enfant a péri dans les flammes.

### L'espionnage

La population niçoise est profondément mécontente de la faiblesse du gouvernement vis-à-vis des agissements louches de certains étrangers et officiers italiens connus comme espions.

Le général Coggia, qui fut arrêté, l'été dernier, en flagrant délit d'espionnage, et qu'on se contenta d'expulser, vient périodiquement à Nice en vertu d'une autorisation.

On comprendra facilement que ces procédés encouragent l'action incessante des ennemis de la France.

### Attentat contre le ministre des postes allemand

Les journaux berlinois apprennent que le ministre des postes Stephan a échappé, ces jours-ci, à un grand danger. Le train éclair Berlin-Cologne était arrivé aux environs de Magdebourg, lorsque soudain retentit un coup de feu en même temps qu'une décharge de petits plombs pénétrait à l'intérieur du compartiment occupé par M. Stephan. Celui-ci ne fut pas atteint, grâce à cette circonstance qu'il s'était allongé sur la banquette pour dormir.

## PAGES LITTÉRAIRES

### Lettre à un jeune Diplomate

#### L'ambassadeur

M. le comte de Mouy, qui fut avec une si admirable dignité notre ambassadeur à Rome et qui a servi son pays pendant vingt-neuf ans à tous les degrés de la hiérarchie, en Orient, en Allemagne, en Italie, public, dans la *Nouvelle Revue*, sous ce titre : *Lettre à un jeune diplomate*, une attachante et savante étude, où, sous une forme élégante et familière, il s'est plu à esquisser un bel idéal de diplomate. Il en a défini les qualités essentielles ; l'esprit dans le sens large et plein de mot ; et ensuite, l'esprit du monde : la douceur, la fermeté ; enfin, comme mérite suprême, auquel nul autre ne supplée, l'esprit de conduite. De son étude, détachons ce portrait à la Labruyère :

L'ambassadeur sera, en toutes choses, dans une exacte mesure. Il luira sans reluire. Il parlera sans pérorer. Sa femme, qui, en thèse générale, ne doit pas être une étrangère, n'étalera pas des costumes fastueux et singuliers et se maintiendra dans une élégance charmante à la fois et sérieuse. Il n'affectera, dans ses mœurs, ni austérité chagrine, ni désinvolture sceptique ou scabreuse. Il aimera le monde, paraîtra partout où il siéra qu'il se présente ; il n'ira pas de fête en fête comme un jeune éminent.

Il ne manquera à aucun devoir, ni même à aucun témoignage de bonne volonté gracieuse et ne se prodiguera pas là où il n'a que faire ; il se laissera même quelquefois désirer. Il usera, de temps à autre, de l'excuse de son travail sans s'exposer à passer pour un *rond de cuir* ou pour un bourru. Il sera calme, parce que sa conscience sera tranquille et son esprit pondéré ; mais il ne sera jamais gourmé, ni froid, parce que la raideur est un masque dont les curieux ne sont pas dupes. Il vivra dans les régions élevées, non pas dans les nuages. gai, sans être plaisant, affable, sans être obséquieux, il ne coudoiera et ne flattera personne ; il aura des amis et pas de confidents.

Son habileté n'aura rien de dissimulé ni de perfide, on pourra se fier à sa parole, mais il la donnera rarement ; il ne mentira jamais sans se croire obligé de dire toute la vérité. Il sera l'homme supérieur que tous estiment, qui est aimé de quelques-uns et qui accule ses ennemis à la calomnie. Il veillera sur sa bonne renommée, sans aigreur et vaines plaintes, sans récrimination pour des vétilles, sans fatiguer la presse et le monde de ses déplorables. Sachant qu'on accredité souvent ce qu'on relève avec trop de sollicitude, il opposera

surtout à ses adversaires ses actes d'abord, ensuite le temps et quelquefois le mépris.

Réservé avec tous sans montrer de vaine méfiance, il connaît bien, à leur juste valeur, les gens auxquels il s'adresse. Il traitera son personnel avec une bienveillance inaltérable et de famille, ne lui cachera rien du service, mais ne se livrera à aucun; il n'accentuera pas les distances, mais nul ne sera tenté de les oublier. Ni les étrangers, ni son entourage même ne liront sur son visage et ne remarqueront, dans son attitude, le moindre indice sur les péripéties d'une affaire ou le secret de sa pensée. Tant qu'il conservera des fonctions actives, il les honorera et s'honorera lui-même par son labeur assidu, son intelligence et son dévouement.

„S'il est mis en disgrâce et réduit à l'inaction, il gardera le silence sur les incidents dont il aura souffert, et la griffe des chacals aussi bien que le coup de pied des ânes n'arracheront pas une indiscretion dans son âme sévère. L'estime publique et sa confiance seront sa consolation, et il demeurera quand même au premier rang de la noble carrière, dont il aura été, à l'étranger et à l'intérieur, le serviteur respectueux.

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 1<sup>er</sup> Décembre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre		Thermomètre
Hier soir, à 5 h.		au-dessus	3°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus	4°
Midi,	769 m/m	au-dessus	7°
Hausse,	» m/m		
Baisse,	» m/m		
Température minima de la nuit		au-dessus	1°

## Tramways Saumurois

VII

M. le Maire de Saumur n'a pas craint d'affirmer au Conseil municipal que, lorsqu'il conclut un traité avec la Compagnie des Voies ferrées économiques, il avait le consentement de M. l'Ingénieur en chef et de M. le Préfet de Maine-et-Loire.

Or, à la Préfecture, on sait parfaitement que, en prenant connaissance de ces fantaisistes affirmations, M. le Préfet, « se fâchant tout rouge » — pour employer l'expression vulgaire, — manda M. l'Ingénieur qui répondit aux reproches de son supérieur :

Qu'il avait reçu deux fois M. le Maire de Saumur accompagné par M. Fabre, l'un des entrepreneurs de la Compagnie des Voies ferrées économiques, et les avait vus en passant à Saumur; que, consulté par eux officieusement, il répliqua qu'il ne lui était

pas permis de se prononcer et que, au surplus il n'avait donné aucune approbation; qu'enfin, il se réservait de faire son enquête lorsque le traité serait soumis à l'approbation ministérielle.

Ainsi, Ministre, Préfet, Ingénieur en chef nient formellement avoir autorisé M. le Maire de Saumur à traiter avec la Compagnie en question. Ils se sont, au contraire, toujours réservés, appréciant à sa juste valeur la Société choisie par M. Peton. (A suivre.)

## Fête de la Sainte-Cécile

Demain dimanche 2 décembre, à l'occasion de la Sainte-Cécile, l'Harmonie Saumuroise se fera entendre, église Saint-Pierre, à la messe de midi.

## Concert de la Musique Municipale

Rien à gratter pour la Critique dans ces réunions de famille. Aussi, nous contentons-nous d'exprimer l'impression générale qui fut, certainement, excellente, puisqu'on applaudit tous les numéros du programme avec une égale chaleur. Les spectateurs étaient enthousiasmés des artistes; ceux-ci enchantés de l'auditoire. On a bissé des morceaux, rappelé les exécutants. Abstenons-nous donc de troubler ce parfait accord.

Bien qu'affecté d'un léger blâme, M<sup>me</sup> Duet d'Arbel sait poser le son, établir et nuancer une phrase. Elle vocalise avec aisance et bat prudemment les trilles un peu courts; et, puisqu'elle n'affiche pas la prétention de surpasser M<sup>me</sup> Carvalho dans l'air « O rianta natura! » de *Philémon et Baucis*, nous pouvons déclarer, en toute sincérité, qu'elle ne s'est point mal tirée de son audacieuse entreprise. Nous ne comptons pas comme chant le duo-bluette « Pleurons, Rions » et nous regrettons que M<sup>me</sup> Duet ne nous ait donné que deux strophes sur cinq de l'adorable *Bonjour Suzon!* enveloppé, d'ailleurs, par M. Emile Pessard, d'une mélodie flasque et terne emplâtre elle-même d'un accompagnement prétentieux sur un rythme de banale mazurke. Le petit chef-d'œuvre de Musset n'a point, à notre grande confusion, porté sur la masse du public. C'est peut-être trop fin.

On a fort goûté, dans le « Five O'clock » et la spirituelle « complainte du magistrat », M. Lannay, l'enfant absolument gâté de la Société; en outre, le clarinettiste X... comptait également de nombreux admirateurs dans l'assemblée. Quant à la Musique municipale, nous pouvons la louer sans restriction, pour sa traduction du chant des cors aux premières mesures de l'ouverture de *Sémiramide* et surtout pour son intelligente et scrupuleuse exécution de la fantaisie sur *Sigurd*.

En rentrant au logis, nous fredonnions, intérieurement, le couplet suivant :

Bonjour Suzon, ma fleur des bois;  
Es-tu toujours la plus jolie?  
Je reviens, tel que tu me vois,  
D'un grand voyage en Italie.  
Du Paradis j'ai fait le tour;  
J'ai fait des vers, j'ai fait l'amour;  
Mais, que t'importe!  
Je passe devant la maison;  
Ouvre ta porte;  
Bonjour, Suzon!

Voyez-vous, on peut être philosophe, avec des vers comme ceux-là: ils vous consolent du bien des accrocs.

## VIIERS

### Vol d'un paletot

Dimanche dernier, M. Cailleau, propriétaire à Villeneuve, commune de Martigné-Briand, arrivait à Vihiers, chez M. T... marchand de grains, son beau frère, et s'y arrêta, après avoir attaché son cheval devant la maison. Quand M. Cailleau sortit, il s'aperçut qu'un paletot, d'une valeur de 40 à 45 fr., jeté sur le dos de son cheval, avait disparu.

Les recherches effectuées par la gendarmerie de Vihiers sont restées infructueuses.

### Encore les mendiants menaçants!

Dans la soirée du même jour, un mendiant se présentait au domicile de M. Gilbert, fermier au bourg, alors absent, et demandait au domestique s'il voulait le loger. Sur le refus du serviteur, le vagabond frappa ce dernier d'un coup de bâton, le menaçant d'un coup de revolver, cria qu'il allait mettre tout à feu et à sang « dans la baraque » et brûler les pailiers.

Le domestique vint en hâte requérir l'aide du garde-champêtre de la commune qui le suivit et trouva l'intrus dans la cour. Invité à déguerpir, celui-ci prétendit qu'il faisait trop froid pour coucher dehors. Le garde le conduisit chez un voisin qui consent à l'héberger pour la nuit et, le lendemain, les gendarmes de Vihiers arrêtaient pour le conduire à Saumur, l'aimable personnage, lequel argua que, la veille, il était ivre et ne se souvenait plus de rien.

## CERNUSSON

### Vol avec effraction

Le 28 novembre, M. Boulet, cultivateur à la Fontaine, commune de Cernusson, s'absentait après avoir soigneusement fermé sa porte. A son retour, il vit un carreau de la croisée cassé; puis, entré chez lui, il remarquait son armoire et son buffet fracturés, le linge et les papiers culbutés. Enfin, après examen, il constata la disparition d'une pièce de 20 fr., d'une boîte de poudre et d'une autre boîte de capsules.

M. Boulet ne soupçonne qui que ce soit. On a bien relevé, au pied de la fenêtre, des empreintes de chaussures; les investigations de

la gendarmerie n'ont encore produit aucun résultat.

## ANGERS

### L'Œuvre du vaccin contre le Croup

Nouvelles souscriptions

Syndicat des propriétaires ..... 100 fr.  
M. Bordeaux-Montrieux ..... 25 »  
M. Georges Repussard ..... 50 »  
M. Sifflet, père ..... 20 »

La souscription ouverte dans les colonnes du journal *l'Intérêt Public*, de Cholet, en faveur du vaccin contre le croup, a produit la somme de 1,322 fr. 50. M. le Rédacteur de ce journal a fait parvenir cette somme à M. le docteur Roux et a reçu de lui une lettre de remerciements très flatteuse, dans laquelle nous relevons cette promesse: « Dans quelques jours, si nous pouvons nous servir de quelques chevaux immunisés, nous n'oublierons pas l'arrondissement de Cholet. »

### Cour d'Appel d'Angers

A l'audience de jeudi, le nommé Henri Lecoq, chanteur ambulant, sans domicile fixe, faisait appel d'un jugement du Tribunal correctionnel de Saumur, qui l'a condamné à trois mois de prison et 5 francs d'amende pour outrages à la gendarmerie et ivresse.

La Cour a réduit cette peine à un mois.

### Obsèques de M. Ricou

Hier ont eu lieu, à l'église Saint-Joseph, au milieu d'une affluence considérable, les obsèques du regretté M. Ricou, avoué près le tribunal civil d'Angers.

Parmi les nombreuses couronnes qui recouvraient le cercueil, on remarquait notamment celle de la Chambre des avoués.

En annonçant la mort prématurée de M. Ricou, le *Journal de Maine-et-Loire* a rendu en ces termes un juste hommage au regretté défunt :

« M. Ricou avait 50 ans à peine; il jouissait à Angers de l'estime la plus absolue, et sa réputation d'homme courtois, loyal, laborieux, honnête et désintéressé, est le meilleur éloge qu'on puisse faire de lui. On peut dire qu'il ne comptait partout que des amis. »

### Terrible accident

On nous rapporte, dit *l'Anjou*, qu'un terrible accident s'est produit hier matin à neuf heures, à la ferme des Harraults, près des Ponts-de-Cé. Un enfant d'une dizaine d'années s'est fait prendre dans l'engrenage d'un manège à broyer le chanvre et a eu tout le bras et le côté gauche horriblement déchiquetés.

### Train en détresse

Avant-hier, le train partant de Laval à 7 h. 58 du matin pour Châteaugontier et Angers est resté en détresse à la station de Parcé, arron-

51 Feuilleton de « l'Echo Saumurois »

## L'ALCYONE

Par Pierre Maël

III

Dès le milieu du même jour, M. Raimbault se sentit si souffrant qu'il prit le lit.

C'était tellement en dehors de ses habitudes qu'il voulut lui-même avertir Hira, dont il prévoyait les angoisses.

— Ma fille, — lui dit-il avec le plus affectueux de ses sourires, — il n'y a dans mon cas qu'un malaise passager. Cela aurait pu me frapper aussi bien au Trayas. Ne t'inquiète donc pas. Moi-même je n'ai aucune sorte d'inquiétude, et si j'ai demandé à rentrer en France, c'est beaucoup sur l'avis de notre ami le docteur.

Hira éclata en sanglots. Les cœurs naïfs ont de ces désolations violentes. Et puis, il faut bien le reconnaître, le malheur a le plus souvent des indices certains qui avertissent et qui préparent l'esprit. Celui-ci devina l'irréparable au brusque découragement, à la soudaine im-

puissance qui s'emparent de lui, à l'heure même où il serait nécessaire de redoubler de force et de vigilance.

L'aube du jour qui suivit n'apporta aucun changement dans l'état du malade. En revanche, Kerdistel se montra soucieux pour de tout autres motifs. C'était, d'ailleurs, un dérivatif à ses inquiétudes, mais un dérivatif d'un formidable caractère.

Vers les dix heures du matin, ses craintes avaient pris consistance. Le point noir du ciel s'était converti en nuage, et le nuage accourait, apportant la tempête.

L'« Alcyone », en ce moment, s'engageait dans les passes dangereuses des Cyclades. Il était difficile de préjuger ce que pourrait être la tourmente. Jamais ciel noir n'avait recélé plus de menaces.

A midi, le commandant ne pouvait plus se faire d'illusion sur la nature du coup de vent que l'on allait essayer.

Il fit descendre Hira dans sa chambre. En un clin d'œil les panneaux furent condamnés, les écoutilles fermées. Calant ses mâts de flèche, le yacht poussa ses feux.

Et, à toute vitesse, l'« Alcyone », filant ses vingt nœuds, se prit à fuir devant l'ouragan.

La mer se faisait rude et sèche. Dans ce premier effarement des flots qui précède le déchainement, le yacht fatiguait visiblement. A toute seconde, l'eau, roulée en pelotons sinistres, s'amoncelait devant l'étrave à la façon d'un écheveau embrouillé. L'avant y pénétrait avec force, la déchirait par filaments, quelquefois la fendait comme une trame de résistance faible. D'autres fois, les paquets de mer balayaient le pont avec de sourds gémissements de la coque.

Immobilisé à son banc, l'indomptable marin conduisait son navire sans une faute, sans une défaillance. Sous sa main, l'« Alcyone » ne déviait pas d'une ligne. Et il fallait être vraiment homme d'expérience et de science qu'il était, pour maintenir ainsi sa route inflexible à travers ce déluge d'îles et d'ilots, écueils redoutables que dissimulait trop aisément l'opaque rideau de vapeur et d'écume.

Vers le soir, à la faveur d'une courte accalmie, il descendit dans le faux-pont pour prendre des nouvelles de son ami.

Il rencontra le docteur Mauduit sur son passage.

— Eh bien? — demanda-t-il.

Le médecin hocha la tête.

— Là, vrai, je n'y comprends rien; j'y peris mon latin: M. Raimbault n'a aucun organe lésé. Il est d'une constitution très vigoureuse, et pourtant il subit un assaut qui décèle une perte de forces d'une effrayante rapidité. Je commence à être inquiet.

— Mais... que craignez-vous?

— Je crains... tout, — répondit Mauduit en hésitant.

Kerdistel eut peur.

— Ah ça! mais, savez-vous, docteur, que vous n'êtes pas rassurant du tout.

« Que me conseillez-vous de faire en la circonstance? »

Le jeune homme réfléchit une seconde, puis, gravement, il articula :

— Mon avis est que vous gagniez la terre le plus tôt possible.

La sentence était claire et courte.

Kerdistel tressaillit.

— Puis-je voir le malade? demanda-t-il.

— Assurément. Je crois même que votre présence ne peut que lui faire du bien.

Le commandant pénétra en tremblant dans la chambre de son ami.

(A suivre.)

dissement de Laval, par suite d'un accident de machine. Il a fallu demander une autre locomotive à Laval, ce qui a occasionné plus d'une heure de retard. Les voyageurs à destination d'Angers ne pouvant plus arriver à Segré pour le départ du train correspondant, ont été obligés de revenir par Sablé.

#### Disparition d'un serre-frein

On écrit de Civray (Vienne): « Mardi soir, à 6 heures, à l'arrivée à la station de Couhé-Vérac de l'express de Paris, on s'est aperçu de la disparition de l'un des serre-freins du train. Dans sa guérite se trouvait encore son manteau.

On suppose que le malheureux, entre le Courraut et la station antérieure de Saint-Benoît, aura été congestionné par le froid et dont, on le sait, ces intéressants auxiliaires de nos chemins de fer ont particulièrement à souffrir.

Immédiatement des recherches sur la voie et ses bas côtés ont commencé, mais elles n'ont encore abouti à aucune découverte.

#### Ignominieuse défection

On signale, dans différentes régions militaires, des défections de conscrits, dès le lendemain ou le surlendemain de leur immatriculation.

Ces jeunes gens ont pu se procurer des vêtements civils et ils ont abandonné en des lieux déserts, la nuit, leurs effets d'équipement, pour mieux échapper aux premières poursuites.

On attribue ce fait déplorable à la démoralisation causée par la lecture de certaines feuilles antipatriotiques, qui qualifient d'« existence de bagne » la vie de caserne et qui incitent les appelés du recrutement à l'indiscipline.

#### Fausse pièce

Il circule en ce moment, dans notre région, de fausses pièces de 5 fr. à l'effigie de Louis-Philippe et de Léopold II, roi des Belges.

Ces pièces sont en aluminium et un peu plus légères que les vraies pièces de 5 fr.

#### Ne brisez pas les pièces

Les personnes qui, recevant une pièce de monnaie, s'avisent de la briser sous prétexte qu'elle est de mauvais aloi, alors que, au contraire, elle a le titre légal, encourent des poursuites dont le résultat est: 1° de rembourser la valeur de la pièce détruite; 2° de payer des dommages-intérêts, et 3° de supporter les frais de l'action judiciaire.

Ainsi, dernièrement, à l'Arbresle (Rhône), un débiteur ayant remis à son créancier une pièce d'or de 20 fr. pour se libérer envers lui, ce dernier, croyant la pièce fautive, la brisa et en rendit les morceaux à l'autre. Or, la pièce, expertisée, était bonne, et, sur la plainte de son propriétaire, le juge de paix a condamné le briseur de monnaie à payer, contre remise des morceaux qu'il avait faits, la somme de 20 fr., plus 2 fr. à titre d'indemnité, plus les frais de justice.

#### M<sup>me</sup> Casimir-Perier et les Sociétés de la Croix-Rouge française

M<sup>me</sup> Casimir-Perier, présidente de l'Association des Dames françaises, a envoyé à M<sup>me</sup> Kœchlin-Schwartz, présidente de l'Union des Femmes de France, une somme de 500 francs, en témoignage de sympathie pour son œuvre.

M<sup>me</sup> Casimir-Perier a envoyé également 500 francs à la Société des Dames françaises que préside M<sup>me</sup> Foucher de Careil, et 500 francs à la Société de secours aux blessés militaires, présidée par M<sup>me</sup> la générale Février, afin de bien marquer l'entente cordiale qui doit régner entre les diverses Sociétés de secours aux blessés militaires formant la Croix-Rouge française, et auxquelles elle porte un vif intérêt.

#### Prédictions de Mathieu de la Drôme pour le mois de décembre

Du 4<sup>e</sup> au 5, continuation de la période variable ayant commencé le 27 novembre. — Froid vif au premier quartier de la lune, qui commencera le 5 et finira le 12.

Période variable à la pleine lune, qui commencera le 12 et finira le 19. Froide au centre et à l'est de la France. Neige à l'est du bassin de la Seine et dans celui de la Meuse. Vents forts, très variables, sur l'Océan et la Méditerranée le 14 et le 17.

Mauvais temps au dernier quartier de la lune, qui commencera le 19 et finira le 28. Alternativement pluvieuse, neigeuse et ventuse. Pluvieuse ou neigeuse dans les provinces suivantes du littoral de l'Océan: la Saintonge, le Poitou, le Nantais et la Basse-Bretagne.

Vents forts pendant le cours de cette période: violents sur l'Océan. Sinistres à appréhender sur toutes les mers du continent européen.

Du 27 au 31, temps rigoureux.

Mois rigoureux du 4<sup>e</sup> au 12; variable du 12 au 19; mauvais du 19 au 27; rigoureux vers la fin. Hygiène à observer plus particulièrement au milieu du mois. Crue des cours d'eau du 25 au 31.

#### Les microbes du pain

Faut-il manger du pain tendre ou du pain rassis? Les estomacs vigoureux tiennent pour le pain tendre; les candidats à la dyspepsie, à la gastralgie et autres inconvénients stomacaux professent le culte du pain rassis.

Le docteur russe Troitzki, sans nier que la digestion du pain tendre conduise à des difficultés intérieures dans bien des cas, se range parmi ses partisans: il invoque à l'appui de sa thèse la crainte du microbe, qui est le commencement de la sagesse et la cause de la prospérité de la pharmacie moderne.

Voici quels sont les arguments de ce savant:

Il a constaté que le pain nouveau et non entamé ne contient jamais de microorganismes, la chaleur du four nécessaire pour la cuisson du pain étant suffisante pour les tuer tous. En compensation, dès que le pain est entamé, si on le laisse découvert, il est envahi aussitôt; les microbes de toutes espèces, y compris les plus pathogènes, y trouvent un milieu de culture excellent. En plus, le pain blanc leur est spécialement favorable; le pain bis est moins rapidement envahi à cause de son acidité. Le docteur Troitzki a ensuite examiné comment les différents microbes se comportent, soit sur la croûte, soit sur la mie. Ils y conservent leur activité nocive pendant des périodes qui durent, la plupart du temps, pendant près d'un mois, mais toujours plus longtemps sur la mie que sur la croûte.

#### État Civil de Saumur

##### NAISSANCES

Le 30 novembre. — Abel-André-Joseph Berge, rue de la Marmaitte, 6.

##### DÉCÈS

Le 30 novembre. — Charles Bassereau, journalier, 48 ans, à l'Hôpital; — Théophile Guignard, menuisier, 54 ans, rue du Portail-Louis, 45.

#### Théâtre de Saumur

Bureaux, 8 h. 1/2 — Rideau, 8 h. 1/2

Direction A. GIRAUD

Lundi 3 Décembre

## La Grande-Duchesse

Opéra-bouffe en 3 actes et 4 tableaux, paroles de Henri Meilhac et Ludovic Halévy, musique de J. OFFENBACH.

DISTRIBUTION. — Fritz, MM. Dambrine; — Le prince Paul, Baudhuin; — Le baron Puck, Maulon; — Le général Boun, Berthon; — Le baron Grog, Allain; — Nepomuc, Audusseau; — La Grande-Duchesse, M<sup>me</sup> Lamoureux; — Wanda, A. Peltier; — Iza, Moonen; — Amélie, Delpierre; — Olga, Berton; — Charlotte, Delmar.

Officiers, soldats, musiciens, tambours, cantinières, paysannes, dames d'honneur, seigneurs, pages.

#### TRENTIÈME RÉCOMPENSE

L'estimant le plus fin, le meilleur, le plus beau, Le Jury de Lyon, d'une équité parfaite, A donné son haut prix au savon Congo, Le plus récompensé des savons de toilette.

J. J., au savonnier Victor Vaissier.

## BELLE JARDINIÈRE

26-28, Rue d'Orléans, SAUMUR

Vêtements confectionnés et sur mesure pour Hommes et Enfants.

PRIME ARTISTIQUE ET GRATUITE offerte à ses Clients par la Belle Jardinière consistant en un PORTRAIT peint à l'huile sur panneau bois, exécuté d'après une photographie modèle.

## Police Correctionnelle

DE SAUMUR

Audience du 28 novembre 1894

### La pensée de Durand

Supposez, un instant, que vous soyez incarcéré à Fontevault pour un motif quelconque — bien à tort, j'en suis persuadé d'avance — et que la fantaisie vous talonne de quitter la prison et d'exécuter, à seule fin de dérouiller vos jambes et votre esprit engourdis, un long, bien long voyage, dans des contrées encore peu connues, mais précisément attirantes par le charme de leur nouveauté? Il vous faudrait chercher un moyen qui vous facilitât ce voyage ou la traversée, et d'abord l'idée, mère du moyen. Si votre cerveau se montrait rebelle à la conception, je vous engage bien sincèrement à ne pas consulter Durand, et surtout à ne pas suivre son conseil.

Qu'est-ce que Durand? Un simple détenu de Fontevault, condamné dix fois, pour délits variés, en séjour depuis 1886, et poursuivi par le désir bien légitime de changer d'air. En dépit de ses peccadilles, Durand doit être, si nous en croyons l'aspect physique dans lequel il s'est présenté à nos regards, sa figure longue, glabre, maigre et figée, funèbre comme celle des Pierrots de Willette, Durand doit être un poète de l'école Banvilliste: il rêve un Eldorado spécial et original. Cet Eldorado, c'est la Nouvelle-Calédonie. Le moyen le plus court d'y aborder, pour un homme dans la situation de Durand, c'est de se faire appliquer la relégation. Mais comment obtenir cette bienheureuse relégation? Voici ce qu'imagina le pensionnaire de Fontevault.

Il écrivit, de sa plus belle encre, à M. le Procureur général, une lettre toute gracieuse dans laquelle il traitait ce magistrat, les tribunaux, les ministres, de V.... de P.... de « sales bourriques » et leur promettait le sort de M. Carnot. Nous ne vous donnons qu'un aperçu du bouquet, les autres fleurs sont d'un parfum encore plus vif.

Le parquet de Paris retourna la missive au parquet de Saumur, avec injonction de poursuivre le signataire. On s'empressa d'extraire notre homme de Fontevault et on l'amena devant le tribunal correctionnel.

Pas de chance! Nos juges n'ont point coupé dans le procédé et se sont refusés à combler les vœux de Durand: ils lui infligèrent deux ans de prison pour outrage à la magistrature... et pas un mot concernant la tant souhaitée relégation! Ça, c'est méchant.

Quelle nouvelle combinaison va ruminer Durand pour obtenir l'accomplissement de son unique espérance? Dame, je ne vois pas; et vous? ... à moins qu'il ne... ah! par exemple, ce serait un peu raide.

#### BULLETIN FINANCIER

30 novembre 1894.

La réponse des primes qui a eu lieu aujourd'hui a ramené un peu d'activité. Comme on pouvait s'y attendre, la réponse a eu lieu au-dessus du cours de 102.

En résumé, la physionomie paraît changée et on peut croire que la liquidation se fera en faveur des acheteurs.

Le 3 0/0 qui a ouvert à 102.10 finit à 102.30. — Les actions de nos grandes sociétés de crédit profitent des bonnes dispositions générales. Le Foncier cote 917.50. Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 877.50.

La reprise qui s'était manifestée hier sur nos grands chemins s'est maintenue. Le Lyon cote 1.412.50, l'Orléans 1.470.

Ce que nous avons prévu sur le Suez se réalise. Nous voici au cours de 3,000 fr. La plus-value actuelle des recettes sur 1893 est de 2,890,000.

L'Italien s'est avancé à 84.85. L'Extérieure finit à 72. 23/32 en progrès sensible. Seuls les

fonds ottomans sont calmes. La hausse s'est encore accentuée sur les fonds russes.

L'action de la Compagnie des Indes Occidentales, Société Franco-Néerlandaise récemment introduite sur le marché en Banque, se négocie à 501.25.

Voici les cours de réponse des principales valeurs: Italien, 84 62 1/2; Suez, 2,995; Nord de l'Espagne, 420; Extérieure, 72 1/2; Lyonnais, 776; Foncier, 915; Gaz, 1,021; Lyon, 1,410.

DR LAVIGERIE,  
22, place Vendôme.

#### BOURSE DE PARIS

Du 30 Novembre 1894

3 0/0	102 40
3 0/0 amortissable	100 50
3 1/2	107 40

## A la Petite Jeannette

31, rue d'Orléans, Saumur

M. J. COUTARD a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il vient de recevoir un très bel assortiment de **Bonneterie d'Hiver**, tel que: Châles, Jupons, Pélerines laine des Pyrénées, Bas laine pour dames et enfants, Camisoles laine, soie et flanelle en tous genres.

**Articles pour Hommes:** Gilets de chasse peau de daim, jersey, Caleçons laine, soie, coton. Très bel assortiment de Tissus pour Chemises flanelle garantie irrétrécissable. **Ganterie peau fourrée** pour hommes et pour dames; Gants lainage fantaisie et Gants jersey, depuis 0,65; très beau choix de Foulards et Cravates dernière création.

**Parfumerie de marque à prix de fabrique.**

## CRÉDIT LYONNAIS

Fondé en 1863. — Capital 200 millions

CAISSE DE SAUMUR  
36, rue Dacier, 36

(BUREAUX OUVERTS TOUS LES SAMEDIS)

**Escompte. Recouvrements. Ouverture de Comptes courants et de Comptes de Dépôts. Délivrance de chèques. Paiement télégraphique. Garde de titres et objets précieux. Avances de fonds sur titres (à 3 1/2 0/0 et commission minimum). Souscription sans frais à toutes les émissions. Paiements de coupons. Régularisations diverses, etc., etc. Achat et Vente de titres français et étrangers moyennant le courtage officiel des agents de change de Paris (1 fr. 25 pour 1,000 francs seulement et les ports de titres).**

## LE MONDE ILLUSTRÉ

43, QUAI VOLTAIRE, PARIS.

Sommaire des gravures du numéro du 1<sup>er</sup> décembre 1894

**RUSSIE:** Les funérailles du Tsar Alexandre III, à Saint-Petersbourg. — Un épisode des repas populaires. — Le régiment des grenadiers Pavlovski, rendant les derniers devoirs au Tsar Alexandre III, à l'église Saint-Pierre et Saint-Paul. La cérémonie du 26 Octobre, à l'église Saint-Pierre et Saint-Paul.

**ROUMANIE:** Bucarest. — Les noces d'or du Roi et de la Reine. — La foule acclamant les souverains.

**MADAGASCAR:** Le kabare du 19 Octobre, sur la place de Tananarive. — Rainilaiarivony, premier ministre.

**BEAUX-ARTS:** Le monument Barbedienne. — Le monument Meissonier.

**NÉCROLOGIE:** M. Victor Duruy.

**PORTRAITS:** Le roi Charles de Roumanie. — La Reine Elisabeth (Carmen Sylva). — Le Capitaine Romani.

En supplément: *La Future guerre navale*, par M. Maurice Loir. — Illustration de M. Léon Coulurier.

Le numéro: 50 centimes

## M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste.

N° 1, rue Beaurepaire, Saumur.

Consultations du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois.

Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.

Prix: 3 francs, soins compris  
EXTRACTION DE DENTS GRATIS

## A LOUER

PRÉSENTMENT

## MAISON

Située route de Rouen, 46, à la Croix-Verte.

Composée de 2 chambres au rez-de-chaussée, 2 chambres au 1<sup>er</sup> étage, mansarde et grenier, caves, eau de Loire.

Fraîchement restaurée.

Loyer annuel, 250 fr.

S'adresser à M. DELARUE, rue de la Fidélité, 36, Saumur.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

# ÉPICERIE CENTRALE

P. ANDRIEUX, 28 et 30, Rue S-Jean, Saumur.

Maison de confiance la plus importante de la région vendant à droits réduits. — Entrepôt direct

Produits Alimentaires Félix POTIN.

Arrivage tous les Vendredis et Samedis ESCARGOTS de Bourgogne tout préparés, 80 c. la douz.

Etude de M<sup>e</sup> FOURCHAULT, notaire  
à Saumur, rue d'Orléans, n° 67.

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION

A Saumur, en l'étude de M<sup>e</sup> Fourchault, notaire,

Le Samedi 15 Décembre 1894,  
à 1 heure,

## Deux MAISONS

Réunies en une seule,

Situées à Saumur, sur les Ponts,  
à l'angle de la rue des Capucins  
et de la rue du Canon, suscep-  
tibles d'un revenu annuel de  
900 fr.

S'adresser, pour tous rensei-  
gnements, à M<sup>e</sup> FOURCHAULT,  
notaire.

**Royal Windsor**  
LE CHÉREFE  
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris?

Avez-vous des pellicules?

Vos cheveux sont-ils faibles et tombent-ils?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce pro-  
duit par excellence rend aux Cheveux gris  
la couleur et la beauté naturelles de la  
jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux  
et fait disparaître les Pellicules. Il est le  
SEUL Régénérateur des Cheveux mé-  
ricains. — Vente toujours  
croissante. — Exiger sur les flacons les mots  
ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs  
et Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPÔT: 22, rue de l'Éclair, PARIS  
Envoi franco sur demande du prospectus  
contenant détails et attestations.

Se trouve, à Saumur, chez: M.  
COUTARD, 30, rue d'Orléans; M.  
MACHET, rue Saint-Jean; M. RENÉ,  
rue Saint-Jean; M. PICHARD, rue  
Nationale; M. DAUBIGNY, coiffeur-  
parfumeur, 37, rue d'Orléans.

## A LOUER IMMÉDIATEMENT

Trois petits Logements  
AVEC GRANDS JARDINS  
Situés impasse du Chardonnet.

S'adresser à M. CHAMBOURDON.

## M<sup>me</sup> LOUISE, DE PARIS

La plus célèbre et la plus recher-  
chée des SOMNAMBULES et CAR-  
TOMANCIENNES de France, diplô-  
mée, a l'honneur d'informer le public,  
qu'elle a ouvert un Cabinet de Som-  
nambulisme, de Cartomanie, et  
qu'elle a pris sa résidence définitive à  
TOURS, 18, rue de Courset.

Recherches de parents, procès,  
mariages, affections, maladies,  
affaires, époques exactes des évé-  
nements.

Consultations tous les jours: matin,  
de 10 heures à 11 heures; soir, de  
3 heures à 6 heures

Consultations par correspondance  
contre mandat de 10 fr.

18, rue de Courset,  
TOURS.

UN HOMME marié muni de bonnes  
références demande  
un emploi.

S'adresser au bureau du journal.

## MONITEUR DES REVUEURS

Journal financier, de 16 pages, parais-  
sant le dimanche  
Renseignements sur toutes les valeurs  
2 francs par An  
23, passage Saulnier, PARIS

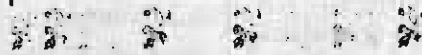
## VIN du D<sup>r</sup> YVON

Tonique et Reconstituant

A la Coca du Pérou, à la Kola d'Afrique,  
au Bisphosphate de chaux, préparé au  
vin d'Espagne.

Prix de la bouteille: 3 fr.

PHARMACIE NORMANDINE  
G. DESCHAMPS  
Rue Saint-Jean, SAUMUR.



## A VENDRE

Vieux Journaux

S'adresser au bureau du journal.

## VITICULTURE

Entreprise de Reconstitution du Vignoble à l'aide de  
Plants Américains appropriés aux différents sols.

PREPRIÉTÉ GARANTIE

Greffes à la main, sur place et sur table

Défoncement à la vapeur et au treuil à manège. — PRIX MODÉRÉS

FALLOUX FRÈRES, A BROSSAY

Par MONTREUIL-BELLAY (Maine-et-Loire)

## M<sup>me</sup> DUSSAUD

AUX OUVRIERS RÉUNIS, 21, rue du Marché-Noir,  
SAUMUR

Préviens sa clientèle qu'elle vient d'établir des prix de Chaussures, sur  
mesuras, défiant toute concurrence.

Brodequins, homme... depuis 12 f. 50

Chaussure femme..... — 10 50

— enfant..... — 9 »

Réparations instantanées.

## PLUSIEURS MILLIONS DE PLANTS

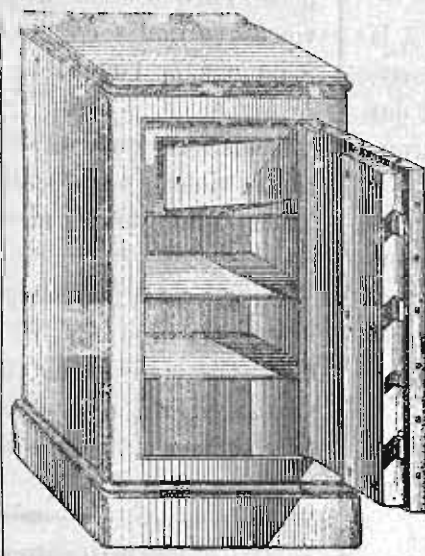
de Vigne américaine à VENDRE dans de très bonnes conditions

Boutures, racinés et greffés-soudés de toutes qualités

Rupestres-Lascastelles, Phénomène du Lot, Monticola, Vartin, Gauzin, etc., etc.

Les Plants sont garantis n'avoir jamais été arrosés

Pour les achats, demander le Catalogue au Bureau du journal. Le CATALOGUE est envoyé franco  
sur demande.



## COFFRES-FORTS

Garantis tout en ACIER

Incombustibles et Inérochetables

Construction Supérieure

BREVETÉE S. G. D. G.

Nouveau système de serrure et  
combinaison.

Pri depuis 35 f. jusqu'à 2,500 f.

Dépôt chez M. RAISIN,  
Entrepreneur de Serrurerie  
SAUMUR

## ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

## IMBERT Fils

### Comestibles de choix

Pâtés de foie gras truffés, marque

Deschandeliers... depuis 1 73

Hafner, de Strasbourg, — 2 25

Louis Henry, id. — 3 25

Pâtés foie de canards. — 2 25

Saucissons de poulet et de foie gras

FROMAGES: Camembert, Brie, Pont-Lévéque, Port-Salut, Roquefort, Hollande,  
Chester, Gruyère, Comté et Emmenthal. Tous les vendredis, Nouilles fraîches Ferrari,  
Fromages suisses Ch. Gervais.

Choucroute de Strasbourg 1/2 k. 20<sup>e</sup>

Saucissons et Cervelas fumés.

Saucissons de Lyon, Arles et Lor-

raine.

Poitrine fumée, Jambon d'York.

Salade de museau de bœuf.

Caviar de Russie.

Anchois de Norvège.

## ÉPICERIE NOUVELLE

38, Rue d'Orléans, au coin de la rue Beaurepaire, SAUMUR

## E. CHAUVEAU

Arrivages de GIBIERS tous les jours

PATÉS DE FOIES GRAS, marque Deschandeliers, depuis 1 fr 65

### Fromages:

Camembert, Bondons, Gruyère

Comté et Emmenthal, Livarot, Brie,

Port-Salut, Pont-l'Évêque, Hollande,

Roquefort, Chouzé, etc.

Choucroute de Strasbourg, 1/2 kil. 0 f. 20

Assortiment pour choucroute:

Jambons, Saucissons, Saucisses,

Cervelas, Poitrine fumée, etc.

Petits Fromages Suisses (Gervais) actuellement tous les vendredis

Beurre fin (de la Laiterie de M. Barrault, Saint-Clément-des-Levés) tous les  
mardis, jeudis et samedis.

Spécialité de Vins du Pays, depuis 0,35 le litre, la barrique 68 fr.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

## SAISON HIVER 1894-95

# MAISON CREMIEUX

Tailleur, 27, rue d'Orléans, 27, Saumur

Seule Maison vraiment sérieuse pouvant bien faire pour 35 francs  
un COSTUME COMPLET drap Haute Nouveauté, livré en 24 heures.

EXPOSITION ET GRANDE MISE EN VENTE

27, RUE D'ORLÉANS, SAUMUR